FRAIS DE PARTICIPATION

	Jusqu'au 15 avril 2024	Après le 15 avril 2024
Non membre SFT	500€	650€
Membre d'une collectivité adhérente à la SFT	450€	600€
Membre à titre individuel SFT	390€	540€
Etudiant	300€	450€

Le prix comprend l'accès aux différentes séances (conférences, affiches, ateliers-débats), les pauses, les déjeuners, le dîner du jeudi soir et les actes sous format numérique.

HEBERGEMENT

Le congrès se déroulera à l'INSA Strasbourg.



INSA Strasbourg

24, Boulevard de la Victoire 67 000 Strasbourg.

À partir de la gare, l'INSA Strasbourg est accessible depuis le tram C.

COMITE D'ORGANISATION

Présidente : Monica SIROUX

Secrétariat scientifique : Jian LIN

Support administratif: Anne Sophie GOUDOT

Organisation

Le congrès est organisé par le Laboratoire des sciences de l'ingénieur, de l'informatique et de l'imagerie, lCube. Cette unité mixte de recherche est placée sous la tutelle de l'université de Strasbourg, du CNRS, de l'INSA Strasbourg et de l'ENGEES.

Email: sft2024@icube.unistra.fr

Société Française de Thermique



32ème Congrès Français de Thermique

Thermique et Architecture

Strasbourg 4 - 7 juin 2024





de Strasbourg













PRÉSENTATION

Les transferts thermiques à l'échelle d'un bâtiment et de la ville relient les disciplines de l'ingénierie et de l'architecture. L'objectif du 32^{ème} Congrès Français de Thermique est d'inviter la communauté de thermiciens à jeter une lumière nouvelle sur les relations complexes entre la thermique et l'architecture dans le contexte actuel de la transition énergétique. Audelà de cette thématique, ce congrès constitue une excellente occasion pour les chercheurs, industriels et doctorants d'échanger sur leurs dernières préoccupations et de présenter leurs travaux récents dans le domaine de la thermique et de ses applications. Tous les travaux portant sur les thèmes mentionnés ci-après sont concernés. Ils donneront lieu à des communications écrites qui seront présentées sous forme d'affiches au cours de sessions reparties sur la durée du congrès. Des ateliersdébats seront programmés en alternance avec ces sessions et les conférences plénières.

THEMES SCIENTIFIQUES

- Modes de transfert
- Transferts en Milieux Hétérogènes
- Thermique atmosphérique et adaptation au changement climatique
- Énergétique
- Thermique de l'habitat
- Métrologie et Techniques Inverses
- Modélisation et Simulation Numérique
- Thermographie
- Micro et Nanothermique
- Hautes Températures Hauts flux
- Climat

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Nadine ALLANIC (GEPEA - Nantes) Jérôme BELLETTRE (LTEN - Nantes) Philippe BAUCOUR (FEMTO-ST - Belfort) Romuald RULLIERE (CETHIL - Lyon) Céline MORIN (LAMIH - Valenciennes) Didier DELAUNAY (LTEN - Nantes) Bernard DESMET (LAMIH - Valenciennes) Marie-Christine DULUC (CNAM - Paris) Thierry DUVAUT (ITheMM - Reims) Patrick GLOUANNEC (LIMATB - Lorient) Michel GRADECK (LEMTA - Nancy) Philippe LEMASSON (UBS - Lorient) Christophe JOURNEAU (CEA - Cadarache) Joël LALLIER (THALES - Elancourt) François LANZETTA (FEMTO-ST - Belfort) Najib LARAQI (LTIE - Ville d'Avray) Marjolaine LEGAY (Ariane Group – Le Haillan) Denis LEMONNIER (Pprime - Poitiers) Christophe LE NILIOT (IUSTI - Marseille) Johann Meulemans (Saint Gobin - Paris) Pierre MILLAN (ONERA - Toulouse) Christophe RODIET (ITheMM - Reims) Patrick SALAGNAC (LASIE - La Rochelle) Didier SAURY (Pprime - Poitiers) Sylvain SERRA (LATEP - Pau)

APPEL A COMMUNICATION

Les propositions de résumés et de textes complets sont à déposer sur le site web du congrès :

http://2024.congres-sft.fr/

Les instructions relatives à la présentation des textes et des posters sont disponibles sur ce site. Les inscriptions sont à faire par cette même voie.

CALENDRIER

Soumission des résumés : 15 novembre 2023 Avis d'acceptation : 1 décembre 2023 Envoi des textes complets : 22 janvier 2024 Résultat des expertises : 25 mars 2024

Les versions définitives (après expertises par le Comité Scientifique) devront être retournées avant le :

10 avril 2024

Work in progress

Présentations, par posters uniquement, de travaux n'ayant pu faire l'objet d 'un article.
Soumission des résumés avant le :

20 avril 2024

Parmi les textes complets soumis pour communication, le Comité Scientifique de la SFT sélectionnera ceux qui seront retenus dans les Actes du Congrès.

La publication de chaque communication dans les actes du congrès (version papier ou électronique) est soumise au règlement effectif des frais de participation d'au moins un des auteurs avant le 15 avril 2024.

Le prix BIOT-FOURIER 2024 sera décerné à la meilleure communication d'un jeune thermicien.